

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019

Les présents États financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries ou en visitant le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds de placement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Norme canadienne 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents États financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers (sauf les montants par titre)

Au

	30 sept. 2019	31 mars 2019 (Audité)		30 sept. 2019	31 mars 2019 (Audité)
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre (note 3)		
Actifs courants			Série A	10,74	10,51
Placements à la juste valeur	7 398	7 083	Série D	10,84	10,69
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	Série F	10,85	10,69
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	28	Série F5	14,79	14,96
Sommes à recevoir pour titres émis	21	–	Série F8	12,76	13,06
Impôt à recouvrer (note 5)	1	1	Série FB	10,84	10,68
Total de l'actif	7 420	7 112	Série FB5	13,94	14,07
			Série PW	10,80	10,61
PASSIF			Série PWFB	10,26	10,11
Passifs courants			Série PWFB5	13,56	13,68
Sommes à payer pour placements achetés	21	–	Série PWT5	13,24	13,31
Sommes à payer pour titres rachetés	–	28	Série PWT8	12,68	12,94
Total du passif	21	28	Série T5	13,51	13,54
Actif net attribuable aux porteurs de titres	7 399	7 084	Série T8	12,54	12,83
Actif net attribuable aux porteurs de titres, par série (note 3)					
Série A	1 600	1 650			
Série D	1	1			
Série F	1 552	1 382			
Série F5	1	1			
Série F8	238	236			
Série FB	1	19			
Série FB5	1	1			
Série PWF8	2 336	–			
Série PWFB	609	600			
Série PWFB5	201	202			
Série PWT5	535	526			
Série PWT8	1	1			
Série T5	322	332			
Série T8	1	1			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers (sauf les montants par titre)

	2019	2018		2019	2018
	\$	\$		\$	\$
Revenus			Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre		
Dividendes	73	135	Série A	0,41	0,41
Revenu d'intérêts	40	–	Série D	0,46	0,44
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets			Série F	0,48	0,39
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(36)	(102)	Série F5	0,68	0,09
Profit (perte) net(te) latent(e)	282	334	Série F8	0,58	0,61
Total des revenus (pertes)	359	367	Série FB	0,75	0,32
			Série FB5	0,60	0,30
Charges (note 6)			Série PW	0,43	0,42
Frais de gestion	49	53	Série PWF	–	0,24
Frais d'administration	7	7	Série PWF8	–	0,33
Frais du Comité d'examen indépendant	–	–	Série PWFB	0,46	0,44
Autres	–	1	Série PWFB5	0,62	0,40
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	56	61	Série PWT5	0,55	0,52
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–	Série PWT8	0,55	0,39
Charges nettes	56	61	Série T5	0,52	0,57
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	303	306	Série T8	0,50	0,94
Impôt étranger retenu à la source	–	–			
Impôt sur les bénéfices (note 5)	–	–			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	303	306			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par série					
Série A	58	89			
Série D	–	–			
Série F	67	41			
Série F5	–	–			
Série F8	11	4			
Série FB	1	1			
Série FB5	–	–			
Série PW	94	95			
Série PWF	–	21			
Série PWF8	–	5			
Série PWFB	27	12			
Série PWFB5	9	2			
Série PWT5	22	18			
Série PWT8	–	3			
Série T5	14	14			
Série T8	–	1			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Série A		Série D		Série F		Série F5		Série F8	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 650	2 609	1	1	1 382	606	1	–	236	1
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	58	89	–	–	67	41	–	–	11	4
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	(27)	(24)	–	–	(43)	(11)	–	–	(7)	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	(9)	(3)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(27)	(24)	–	–	(43)	(11)	–	–	(16)	(3)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	96	181	–	–	165	1 099	–	1	–	194
Réinvestissement des dividendes	26	23	–	–	30	8	–	–	7	–
Paiements au rachat de titres	(203)	(931)	–	–	(49)	(291)	–	–	–	(96)
Total des opérations sur les titres	(81)	(727)	–	–	146	816	–	1	7	98
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(50)	(662)	–	–	170	846	–	1	2	99
À la clôture	1 600	1 947	1	1	1 552	1 452	1	1	238	100

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	157	260	–	–	129	60	–	–	18	–
Émis	9	17	–	–	16	106	–	–	–	15
Réinvestissement des dividendes	2	2	–	–	3	1	–	–	1	–
Rachetés	(19)	(91)	–	–	(5)	(28)	–	–	–	(7)
Titres en circulation, à la clôture	149	188	–	–	143	139	–	–	19	8

	Série FB		Série FB5		Série PW		Série PWF		Série PWF8	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	19	16	1	1	2 132	2 128	–	908	–	95
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	1	1	–	–	94	95	–	21	–	5
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	(1)	(54)	(31)	–	(16)	–	(4)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(3)
Total des dividendes aux porteurs de titres	–	–	–	(1)	(54)	(31)	–	(16)	–	(7)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	18	–	110	509	409	–	2	–	98
Réinvestissement des dividendes	–	–	–	1	54	31	–	13	–	4
Paiements au rachat de titres	(19)	(16)	–	(110)	(399)	(338)	–	(928)	–	(195)
Total des opérations sur les titres	(19)	2	–	1	164	102	–	(913)	–	(93)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(18)	3	–	–	204	166	–	(908)	–	(95)
À la clôture	1	19	1	1	2 336	2 294	–	–	–	–

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	2	2	–	–	201	210	–	89	–	7
Émis	–	2	–	8	47	41	–	–	–	8
Réinvestissement des dividendes	–	–	–	–	5	3	–	1	–	–
Rachetés	(2)	(2)	–	(8)	(37)	(33)	–	(90)	–	(15)
Titres en circulation, à la clôture	–	2	–	–	216	221	–	–	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019		2018		2019		2018		2019		2018	
	Série PWFB		Série PWFB5		Série PWT5		Série PWT8					
	\$		\$		\$		\$					
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES												
À l'ouverture	600	276	202	1	526	439	1	99				
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	27	12	9	2	22	18	–	3				
Dividendes aux porteurs de titres :												
Ordinaires	–	–	–	–	–	–	–	–				
Gains en capital	(18)	(5)	(6)	–	(13)	(6)	–	–				
Remboursement de capital	–	–	(5)	(2)	(12)	(16)	–	(3)				
Total des dividendes aux porteurs de titres	(18)	(5)	(11)	(2)	(25)	(22)	–	(3)				
Opérations sur les titres :												
Produit de l'émission de titres	–	15	–	110	–	103	–	94				
Réinvestissement des dividendes	18	5	8	–	18	14	–	–				
Palements au rachat de titres	(18)	(30)	(7)	–	(6)	(6)	–	(98)				
Total des opérations sur les titres	–	(10)	1	110	12	111	–	(4)				
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	9	(3)	(1)	110	9	107	–	(4)				
À la clôture	609	273	201	111	535	546	1	95				

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	59	29	15	–	40	33	–	7
Émis	–	1	–	8	–	7	–	7
Réinvestissement des dividendes	2	1	1	–	1	1	–	–
Rachetés	(2)	(3)	(1)	–	(1)	–	–	(7)
Titres en circulation, à la clôture	59	28	15	8	40	41	–	7

	Série T5		Série T8		Total	
	\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES						
À l'ouverture	332	485	1	10	7 084	7 675
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	14	14	–	1	303	306
Dividendes aux porteurs de titres :						
Ordinaires	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	(6)	(4)	–	–	(174)	(102)
Remboursement de capital	(8)	(12)	–	–	(34)	(39)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(14)	(16)	–	–	(208)	(141)
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	27	16	–	–	797	2 450
Réinvestissement des dividendes	10	9	–	–	171	108
Palements au rachat de titres	(47)	(161)	–	(10)	(748)	(3 210)
Total des opérations sur les titres	(10)	(136)	–	(10)	220	(652)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(10)	(138)	–	(9)	315	(487)
À la clôture	322	347	1	1	7 399	7 188

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	25	35	–	1
Émis	1	1	–	–
Réinvestissement des dividendes	1	1	–	–
Rachetés	(3)	(12)	–	(1)
Titres en circulation, à la clôture	24	25	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)
En milliers

	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	303	306
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	36	102
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(282)	(334)
Achat de placements	(630)	(417)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	610	1 139
Variation de l'impôt à recouvrer	–	(1)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	37	795

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	608	1 813
Paiements au rachat de titres	(608)	(2 575)
Dividendes versés, déduction faite des réinvestissements	(37)	(33)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(37)	(795)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	–	–
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	–	–

Trésorerie	–	–
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	–	–

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	73	135
Impôts payés	–	–
Intérêts reçus	40	–
Intérêts versés	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2019

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy, série R	Canada	Fonds communs de placement	584 679	7 737	7 398
Total des fonds communs de placement				7 737	7 398
Coûts de transaction				–	–
Total des placements				7 737	7 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie					–
Autres éléments d'actif moins le passif					1
Total de l'actif net					7 399



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

APERÇU DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT*

30 septembre 2019	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Actions	74,3
Obligations	21,8
<i>Obligations</i>	21,8
<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	0,0
<i>Options achetées</i>	0,0
Fonds communs de placement	1,9
Trésorerie et placements à court terme	1,4
Fonds/billets négociés en bourse	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

Répartition régionale		% de la VL
Canada		72,0
États-Unis		15,9
Jersey		2,5
Royaume-Uni		2,4
Allemagne		2,1
Japon		1,9
Trésorerie et placements à court terme		1,4
Suède		1,0
Autres		0,6
Autres éléments d'actif (de passif)		0,2

Répartition sectorielle		% de la VL
Services financiers		20,7
Consommation courante		12,7
Obligations de sociétés		9,8
Énergie		8,1
Autres		5,9
Consommation discrétionnaire		5,6
Obligations provinciales		5,3
Produits industriels		5,2
Soins de santé		5,1
Matières		5,0
Services de communication		4,9
Technologie de l'information		3,2
Obligations fédérales		2,8
Services publics		2,2
Obligations d'État étrangères		1,9
Trésorerie et placements à court terme		1,4
Autres éléments d'actif (de passif)		0,2

31 mars 2019	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Actions	73,5
Obligations	21,6
<i>Obligations</i>	21,6
<i>Options achetées</i>	0,0
<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	(0,0)
Trésorerie et placements à court terme	2,7
Fonds communs de placement	1,8
Fonds/billets négociés en bourse	0,4

Répartition régionale		% de la VL
Canada		71,4
États-Unis		16,3
Australie		3,0
Trésorerie et placements à court terme		2,7
Royaume-Uni		2,5
Allemagne		2,1
Suède		1,4
Bermudes		0,3
Autres		0,2
Nouvelle-Zélande		0,1

Répartition sectorielle		% de la VL
Services financiers		21,3
Consommation courante		11,4
Obligations de sociétés		8,8
Autres		8,7
Énergie		8,3
Consommation discrétionnaire		6,6
Services de communication		5,5
Soins de santé		5,5
Obligations fédérales		4,9
Matières		4,9
Produits industriels		4,4
Obligations provinciales		4,2
Prêts à terme		2,8
Trésorerie et placements à court terme		2,7

* Le Fonds est actuellement entièrement investi dans le Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy (le « Fonds sous-jacent »).



MACKENZIE
Placements

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2019 et 2018 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2019, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Se reporter à la note 9 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds est composé de une ou de plusieurs catégories d'actions (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de Corporation Financière Capital Mackenzie (« Capitalcorp »), une société de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et autorisée à émettre jusqu'à 1 000 catégories de titres de séries multiples. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Se reporter au prospectus simplifié du Fonds pour tout renseignement additionnel relatif à sa structure.

Les états financiers qui précèdent et les notes annexes se rapportent au Fonds. Des états financiers distincts ont également été préparés pour chacun des autres fonds de Capitalcorp.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (collectivement, les « sociétés d'assurance liées ») appartiennent à cent pour cent à Great-West Lifeco Inc., elle aussi filiale de Corporation Financière Power. Les sociétés d'assurance affiliées fusionneront officiellement en une seule société, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, le 1^{er} janvier 2020. Cette fusion est assujettie à un vote des titulaires de contrats et à d'autres approbations réglementaires. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2019. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 12 novembre 2019.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu que les fonds de placement à capital variable non cotés et les fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les profits ou les pertes latent(e)s, lié(e)s à la valeur de marché. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2019.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 9. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global au poste Produit tiré du prêt de titres et constaté lorsqu'il est gagné.

La note 9 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 9 résume les détails de la compensation, le cas échéant.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(s) dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers. Se reporter à la note 9 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.



NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Capitalcorp est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). L'année d'imposition de Capitalcorp prend fin le 31 mars.

Capitalcorp est une entité juridique unique aux fins de l'impôt, et ses fonds ne sont pas imposés sur une base individuelle. À ce titre, les pertes en capital et autres qu'en capital de Capitalcorp peuvent être portées en réduction du revenu ou des gains en capital attribuables à Capitalcorp intégralement, sans égard à la provenance du revenu, des gains ou des pertes. Par conséquent, lorsqu'un fonds a un bénéfice imposable net positif, le passif d'impôt exigible a été compensé, dans la mesure du possible, par l'utilisation des pertes fiscales inutilisées de Capitalcorp.

Les dividendes imposables canadiens et les gains en capital réalisés par Capitalcorp sont assujettis à l'impôt de la même manière que ceux de toute autre société. Tout impôt payé relativement aux dividendes canadiens ou aux gains en capital est remboursable lors du versement des dividendes canadiens ou des dividendes sur les gains en capital, respectivement, aux porteurs de titres en fonction d'une formule qui comprend le produit provenant du rachat des titres de Capitalcorp par les porteurs de titres. Par conséquent, aucune provision pour impôt n'est faite à l'égard des dividendes ou des gains en capital canadiens. L'impôt remboursable attribué au Fonds est inclus dans l'état de la situation financière au poste Impôt à recouvrer. Le versement des dividendes canadiens, le cas échéant, sera effectué au plus tard à la fin de l'année d'imposition de Capitalcorp, et les dividendes sur les gains en capital, le cas échéant, seront versés dans les 60 jours précédant la fin de l'année d'imposition de Capitalcorp. Les dividendes sont déclarés séparément pour chaque série de chaque fonds.

Le revenu provenant d'autres sources, comme les intérêts et le revenu étranger (le « revenu ordinaire ») est imposé aux taux d'imposition standard des sociétés. Dans la mesure où Capitalcorp affiche un revenu ordinaire positif après les charges (le « revenu ordinaire net »), Capitalcorp sera tenue de payer l'impôt des sociétés dans son ensemble. Une partie de cette charge est attribuée au Fonds en fonction de la contribution de ses séries à la charge d'impôt globale de Capitalcorp. La charge d'impôt attribuée au Fonds est incluse dans l'état du résultat global au poste Impôts sur les bénéfices.

Capitalcorp applique la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés correspondent aux futures incidences fiscales prévues des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer lorsque les éléments sous-jacents du revenu ordinaire net devraient se réaliser.



NOTES ANNEXES

5. Impôts sur les bénéfiques (suite)

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de comptabilité et aux fins de l'impôt donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés. Lorsque la juste valeur des placements du portefeuille dépasse leur coût, il en résulte un passif d'impôts différés. Ce passif d'impôts différés pour les recouvrements d'impôts à payer est compensé par le remboursement prévu lors du versement des dividendes sur les gains en capital. Lorsque le coût des placements du portefeuille dépasse leur valeur de marché, un actif d'impôts différés est généré. Une provision pour moins-value complète est inscrite pour contrebalancer cet actif étant donné l'incertitude qu'un tel actif d'impôts différés sera finalement réalisé. Les pertes en capital et autres qu'en capital inutilisées, présentées ci-dessous, représentent également des actifs d'impôts différés pour lesquels une provision pour moins-value complète a été établie.

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfiques), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 9 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2019 et 2018 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 9.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2019, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.



NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si une telle exposition s'applique et est considérable.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si une telle exposition s'applique et est considérable.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure. La note 9 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si une telle exposition s'applique et est considérable.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 9 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.



NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 29 septembre 2016

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres des séries A, T5 et T8 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries T5 et T8). Les investisseurs des séries T5 et T8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres de série T5 étaient connus sous le nom de série T6.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres des séries F, F5 et F8 sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries F5 et F8); ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie. Les investisseurs des séries F5 et F8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres de série F5 étaient connus sous le nom de série F6.

Les titres des séries FB et FB5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série FB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries PW, PWT5 et PWT8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs des séries PWT5 et PWT8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres de série PWT5 étaient connus sous le nom de série PWT6.

Les titres des séries PWFB et PWFB5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWFB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries PWF et PWF8 ne sont plus offerts à la vente. Le 1^{er} juin 2018, les titres des séries PWF et PWF8 ont été regroupés avec les titres des séries F et F8, respectivement.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat et divers modes de souscription avec frais modérés. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à Mackenzie si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.



CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILBRÉ

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				30 sept. 2019	31 mars 2019
Série A	17 octobre 2016	1,75 %	0,21 %	10,74	10,51
Série D	17 octobre 2016	1,10 %	0,16 %	10,84	10,69
Série F	17 octobre 2016	0,70 % ¹⁾	0,15 % ⁴⁾	10,85	10,69
Série F5 ⁷⁾	1 ^{er} juin 2018	0,70 %	0,15 %	14,79	14,96
Série F8	17 octobre 2016	0,70 % ¹⁾	0,15 % ⁴⁾	12,76	13,06
Série FB	17 octobre 2016	0,85 %	0,21 %	10,84	10,68
Série FB5	17 octobre 2016	0,85 %	0,21 %	13,94	14,07
Série PW	17 octobre 2016	1,20 % ²⁾	0,15 %	10,80	10,61
Série PWF	Aucun titre émis ⁵⁾	0,80 %	0,15 %	–	–
Série PWF8	Aucun titre émis ⁶⁾	0,80 %	0,15 %	–	–
Série PWFB	3 avril 2017	0,70 % ³⁾	0,15 %	10,26	10,11
Série PWFB5	3 avril 2017	0,70 % ³⁾	0,15 %	13,56	13,68
Série PWT5 ⁷⁾	3 avril 2017	1,20 % ²⁾	0,15 %	13,24	13,31
Série PWT8	17 octobre 2016	1,20 % ²⁾	0,15 %	12,68	12,94
Série T5 ⁷⁾	17 octobre 2016	1,75 %	0,21 %	13,51	13,54
Série T8	17 octobre 2016	1,75 %	0,21 %	12,54	12,83

1) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 0,85 %.

2) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 1,30 %.

3) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 0,80 %.

4) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais d'administration pour cette série étaient imputés au Fonds au taux de 0,16 %.

5) La date d'établissement initiale de la série est le 17 octobre 2016. Tous les titres de la série ont été regroupés avec les titres de série F le 1^{er} juin 2018.

6) La date d'établissement initiale de la série est le 3 avril 2017. Tous les titres de la série ont été regroupés avec les titres de série F8 le 1^{er} juin 2018.

7) Avant le 1^{er} janvier 2019, les titres des séries F5, PWT5 et T5 étaient connus sous le nom des séries F6, PWT6 et T6, respectivement.

b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2019, Mackenzie détenait un placement de 15 \$ (14 \$ au 31 mars 2019) dans le Fonds.

c) Prêt de titres

Au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

d) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital et un revenu régulier en investissant principalement dans une combinaison de titres de participation canadiens et de titres à revenu fixe, directement ou par l'entremise d'autres fonds communs de placement. Il investit à l'heure actuelle la totalité de son actif dans le Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy (le « Fonds sous-jacent »). Les actifs du Fonds seront généralement répartis dans une proportion de 60 % à 90 % dans des titres de participation et dans une proportion de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le Fonds peut consacrer jusqu'à 40 % de son actif aux placements étrangers.

ii. Risque de change

Le Fonds sous-jacent est libellé en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque que la valeur des instruments financiers libellés en devises détenus par le Fonds sous-jacent fluctue en raison de variations des taux de change. Le Fonds sous-jacent peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition au risque de change.

Au 30 septembre 2019, si le dollar canadien avait connu une hausse ou une baisse de 5 % relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 60 \$ ou 0,8 % du total de l'actif net (56 \$ ou 0,8 % au 31 mars 2019). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iii. Risque de taux d'intérêt

Le Fonds ne détient pas directement d'instruments financiers portant intérêt autres qu'un faible montant de trésorerie et de placements à court terme. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt détenus dans le Fonds sous-jacent fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds sous-jacent au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations et des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance.

Durée jusqu'à l'échéance	30 septembre 2019 (%)		31 mars 2019 (%)	
	Obligations	Instruments dérivés	Obligations	Instruments dérivés
Moins de 1 an	0,1	100,0	0,1	100,0
1 an à 5 ans	21,9	—	23,2	—
5 ans à 10 ans	38,7	—	34,4	—
Plus de 10 ans	39,3	—	42,3	—
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Au 30 septembre 2019, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué d'environ 138 \$ ou 1,9 % du total de l'actif net (128 \$ ou 1,8 % au 31 mars 2019).

De même, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une baisse de 1 %, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait augmenté d'environ 140 \$ ou 1,9 % du total de l'actif net (130 \$ ou 1,8 % au 31 mars 2019). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iv. Autre risque de prix

Pour ce Fonds, le risque le plus important découlant du risque de prix provient des placements du Fonds sous-jacent dans des titres de participation, des options et des fonds communs de placement. Au 30 septembre 2019, si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 566 \$ ou 7,7 % du total de l'actif net (537 \$ ou 7,6 % au 31 mars 2019). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration indirecte du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations, détenus par le Fonds sous-jacent. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance détenus par le Fonds sous-jacent au 30 septembre 2019 était de 2,8 % de l'actif net du Fonds sous-jacent (4,9 % au 31 mars 2019).



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE MACKENZIE IVY CANADIEN ÉQUILIBRÉ

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2019

FONDS ÉQUILIBRÉ

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

v. Risque de crédit (suite)

Pour de plus amples renseignements au sujet du risque de crédit du Fonds sous-jacent, veuillez vous reporter aux états financiers du Fonds sous-jacent, disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou à l'adresse www.placementsmackenzie.com.

Au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019, les titres de créance du Fonds sous-jacent par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	30 septembre 2019	31 mars 2019
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	3,1	5,2
AA	4,3	2,5
A	7,3	6,2
BBB	5,1	4,8
Inférieure à BBB	1,9	2,7
Sans note	0,1	0,2
Total	21,8	21,6

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

	30 septembre 2019				31 mars 2019			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds communs de placement	7 398	–	–	7 398	7 083	–	–	7 083
Total	7 398	–	–	7 398	7 083	–	–	7 083

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.